



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements privés

Question écrite n° 19455

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la campagne tarifaire concernant les établissements de santé privés. En effet, il apparaît que l'évolution moyenne des tarifs pratiqués par les établissements de santé privés est trop faible au regard de l'augmentation des charges, des prix à la consommation et des prix de l'énergie. Cette diminution des recettes ne peut qu'avoir des effets catastrophiques sur le fonctionnement et la pérennité des hôpitaux privés qui représentent un acteur incontournable du tissu sanitaire de notre pays. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur la question, ainsi que les mesures envisagées afin que cette situation cesse.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19455

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2008, page 2531

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)